

Toulouse, le 6 décembre 2020

Communiqué de presse

Des entreprises en difficulté... *... et des Services des Impôts dans la tourmente !*

Dans la crise sanitaire et économique actuelle, **les difficultés des entreprises sont intenses et préoccupantes**, tant pour leur viabilité que pour les salarié-e-s qui y travaillent.

Dans ce contexte, **les Services des Impôts des Entreprises (SIE)** qui relèvent de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), comme ils l'ont fait lors du premier confinement, s'efforcent d'exercer au mieux leurs missions et de répondre aux sollicitations et attentes qui sont nombreuses : demande de fonds de solidarité, traitement des restitutions de créances, demandes de report ou de plan de paiement. Ceci génère, entre autres, de nombreux appels téléphoniques marqués par une tension et une agressivité des usagers, en bonne partie dues aux délais de traitement des demandes.

Pour exemple, la cellule qui traite **le fonds de solidarité** et les demandes rejetées par l'application automatisée, travaille sur un stock de 3 000 demandes et un traitement de 200 par jour. La masse, la pénurie de personnels et les pannes récurrentes des applications informatiques génèrent des retards de traitement. Ils sont d'autant plus préoccupants que nous sommes à quelques jours du « rush » des demandes du mois de novembre, sans doute plus nombreuses et plus complexes.

Cette période est aussi celle, déjà dense habituellement, au cours de laquelle les SIE gèrent **le paiement de la CFE** (Contribution Foncière des Entreprises) au 15 décembre avec des incompréhensions lourdes pour de nombreuses entreprises (dégrèvements votés par certaines intercommunalités... mais pas par d'autres, incapacité de paiement,...). Ceci entraîne une multitude de demandes de décharge gracieuse de la part des entreprises, avec des applications informatiques « en carafe » et sans la moindre consigne nationale à ce stade.

Or, c'est dans cette période que Direction Locale et Générale ne trouvent rien de mieux à faire, plutôt que soutenir et accompagner des services submergés, que de **mettre en œuvre dès le 1^{er} janvier 2021 un Nouveau Réseau de Proximité**. Cette contre-réforme déstructurera complètement les SIE et détruira un service de qualité et de proximité pour les entreprises : centralisation du recouvrement, centres de contacts téléphoniques délocalisés (à Pau) et services de back office gérant à distance (à Agen), structures progressivement départementalisées. Vous trouverez, nos analyses détaillées, dans la lettre ouverte (en pièce jointe) que nous avons envoyée cette semaine aux organisations professionnelles des entreprises et aux élu-e-s locaux.

Pour couronner le tout, nous venons de prendre connaissance du volume de suppressions d'emplois pour 2021. La DRFiP de Haute-Garonne subira une saignée historique avec **53 suppressions d'emplois en 2021** (287 depuis 2009, date de création de la DGFIP) sans compter la grande quantité d'emplois budgétés et non pourvus. Vous trouverez en pièce jointe le tract sur les suppressions d'emplois compilées pour la région Occitanie.

Une nouvelle fois les services et agent-es de la DGFIP sont en première ligne sur des missions essentielles pour l'intérêt général. Mais ils doivent les accomplir dans un contexte de pénurie des moyens humains et matériels qui pèse sur leur quotidien et détruit la qualité de leur travail au service des usagers. **Les gouvernements successifs et les responsables administratifs en portent l'entière et unique responsabilité.**

Nous sommes disponibles pour tout échange, publication ou interview sur ces sujets.

Contacts sur ces sujets :

Régis LAGRIFOUL 07 68 40 09 20

raix91@hotmail.com

Christian TERRANCLE 06 19 35 90 26

christian.terrancl31@gmail.com